

AREBS

Agence pour le Redéploiement Économique du Bassin Sérésien



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Numéro d'entreprise :

BE0430297245

Siège social et exploitation :

Rue Cockerill n°40/41

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2022, une seule modification a eu lieu dans le Conseil d'Administration de l'AREBS. Il s'agit de la démission de Monsieur Nearno en tant qu'Observateur du CA. Ce dernier a été remplacé par Monsieur Jonathan Stas :

Madame Déborah Gérardon	Présidente
Monsieur Francis Bekaert	Vice-président
Monsieur Alain Onkelinx	Administrateur
Madame Julie Geldof	Administrateur
Madame Laura Crapanzano	Administrateur
Monsieur François Mattina	Administrateur
Madame Liliane Picchietti	Administrateur
Madame Dorothee Kohnen	Observateur
Monsieur Jonathan Stas	Observateur
Madame Florence Detalle	Directrice de l'AREBS
Madame Valérie Depaye	Directrice d'ERIGES

En 2022, le CA de l'AREBS s'est tenu quatre fois : les 18 janvier, 6 avril, 30 mai et 8 novembre 2022.

En 2023, Madame Julie Geldof a démissionné. Conformément à la proposition du Conseil Communal, Monsieur Robert Rouzeeuw devrait la remplacer.

2. L'ÉQUIPE

Le nombre moyen d'ETP en 2022 est de 11,60.



Les missions de l'équipe en 2022 :

En 2022, conformément au contrat de gestion avec la Ville de Seraing, les missions de l'AREBS se sont portées sur :

- Le développement d'une dynamique commerciale, d'un accompagnement et d'un soutien aux commerçants du territoire sérésien
- Le développement économique
- Le suivi et la mise en œuvre du plan climat de la Ville et d'autres études stratégiques
- L'étude, la gestion et la préparation à des projets pilotes à vocation environnementale, économique ou sociale à l'échelle principalement communale.

3. LES PROJETS

3.1 Marchés hebdomadaires

En 2022, l'Arebs a poursuivi sa mission d'organisation des marchés hebdomadaires sur le territoire et ce en partenariat avec le service de développement économique de la Ville. Concrètement, les marchés de l'Esplanade de d'Avenir et de la Place Merlot se sont consolidés, celui de Boncelles est devenu une institution et Jemeppe et Ougrée ont fait l'objet de diverses approches pour trouver les bons compromis entre les besoins de rentabilité économique des commerçants ambulants et les attentes de la part des habitants.



L'Arebs a également prêté main forte dans l'organisation et la gestion de la braderie à Jemeppe. Ce fut d'autant plus une grosse organisation que c'était la première fois pour la Ville et l'Arebs.



3.2 Objectif proximité / Dynashop

Suite à l'arrêt des primes Creashop par la Région, la Ville et l'Arebs ont mis en place un système de primes communales à l'installation. Concrètement, il s'agit d'aider les nouveaux commerçants à couvrir les premiers mois de leur loyer ou de leur crédit hypothécaire à travers le versement d'une prime unique et forfaitaire de 2500 euros. La seule condition est d'ouvrir une cellule commerciale sur la commune et d'apporter une plus-value au quartier. En 2022, une petite dizaine de primes Dynashop ont pu être octroyées et l'initiative se poursuit en 2023 jusqu'à épuisement du budget.

Parallèlement, la Région a sorti un nouveau système de soutien dans la lutte contre les cellules vides, il s'agit du Plan « Objectif Proximité ». Il s'agit de primes dont le fonctionnement est très semblable au système Creashop précédemment en cours, mais ouvert aussi aux commerces déjà en activité qui adaptent leur offre. L'Arebs a déposé une candidature pour Seraing et a appris début 2023 que Jemeppe, le Pairay et Seraing Centre étaient dorénavant éligibles à ces primes. Ces dernières couvrent, sous certaines conditions et pour un maximum de 6000 euros, une partie des travaux d'aménagement du local commercial.



3.3 Chèques commerces et chèques alimentaires

L'Arebs a également poursuivi la gestion du système de chèques-commerces de la Ville de Seraing. Dorénavant, ces derniers sont remboursés intégralement aux commerçants. Un système de chèques-alimentaires locaux a également été étudié avec le CPAS afin d'être proposé dans le cadre de l'urgence sociale. Ce système a cependant été mis en suspens, car il était très compliqué d'y faire adhérer les grandes surfaces, partenaires essentiels dans l'urgence sociale. Le CPAS et l'Arebs espèrent toutefois travailler prochainement ensemble sur cette thématique dans un cadre plus adapté.

3.4 Primes petits matériels

2022 a vu la fin des interventions Covid et post-covid en matière d'aides aux commerces et associations. La dernière opération a consisté en l'octroi de primes « petits matériels aux associations culturelles et sportives ». Ces dernières pouvaient, pour peu qu'elles soient actives sur le territoire et que le matériel demandé soit pertinent dans le cadre de la mise en place de leurs activités avec le public, prétendre à une prime allant jusqu'à 5000 euros. Au total, une petite quarantaine d'associations ont pu ainsi investir dans du matériel et se relancer plus facilement suite à la désertion post-covid.



3.5 UIA

1. Introduction

Depuis septembre 2019, l'AREBS est chargée de la gestion du projet "A Place to Be-Come". Ce projet est subsidié par l'autorité UIA (Actions Innovantes Urbaines) de la Commission européenne dans l'axe "lutte contre la pauvreté urbaine". Il est mené en partenariat avec la Ville de Seraing, le CPAS de Seraing, l'ULiège par ses deux laboratoires : PsyNCog et le Lema, l'Asbl Natagora, Letsgocity et Nunaat.

« A Place to Be-Come » est un projet innovant et participatif qui entend redynamiser les espaces publics du centre de Seraing (périmètre de 800 m autour de la gare de Seraing). Il vise à créer des espaces publics de qualité qui profitent à tous et toutes et ainsi lutter contre l'exclusion sociale et l'isolement.

L'année 2022 a été marquée par une réelle reprise des activités post-covid, ce qui a permis d'avancer sur plusieurs axes du projet. Le projet a été prolongé jusqu'en août 2023 afin de pouvoir mener les actions, mais sans extension du budget initial.

2. Activité de verdurisation avec les principes de la gestion différenciée

Concernant les actions de verdurisation des espaces publics, l'année 2022 a été marquée par l'engagement d'un des travailleurs Article 60 formé par Natagora (Pascal) au sein du service des travaux de la Ville, et par la création d'un nouveau groupe de travailleurs Article 60 formé par cette personne entre janvier et décembre 2022. Ces citoyens engagés par le CPAS ont été encadrés par Pascal afin d'être formés à la gestion différenciée des espaces verts et entretenir les parcs du quartier centre. L'ensemble des travailleurs a terminé la formation avec d'autant plus de succès que tous ont obtenu la reconnaissance de leur titre de jardinier par le Centre de validation des compétences.

En 2022, Natagora a continué et finalisé les formations nature à destination du grand public (un total de 38 ateliers a été réalisé cette année) avec des groupes issus d'associations ou à destination de groupes tout public. Natagora a également réalisé de la prévention grâce à son implication dans plusieurs événements grand public (inauguration du potager du Centre Culturel, Solidaris Days, etc.)

Durant cette année, Natagora a également terminé ses formations à la gestion différenciée à destination des ouvriers communaux. Au total, ce sont 7 demi-journées de formation théoriques et pratiques qui ont été dispensées aux agents afin de leur donner les clés et les outils pour mener à bien une gestion des espaces verts plus respectueuses de la biodiversité.

Natagora a également établi un plan de gestion à destination de la Ville de Seraing pour les trois parcs qui ont été entretenus en gestion différenciée (Bernard Serin, Marets, Morchamps), afin que celle-ci ait tous les outils en main pour continuer à favoriser cette biodiversité renaissante.

Natagora a continué à entretenir et développer des points naturels exemplaires au sein du territoire. Ceux-ci sont réalisés avec le groupe de travailleurs Article 60 ou avec des groupes de citoyens. Potagers, hôtel à insectes, prairies fleuries, etc., égayent désormais différents endroits du quartier et visent à apporter un peu plus biodiversité en ville. Ils sont au nombre de 9. Le 10^{ème} sera finalisé en 2023. Ces dix points exemplaires feront l'objet d'une balade didactique dans le centre de Seraing, qui sera inaugurée à la fin du projet.

3. Diagnostic et interventions psychosociales

C'est durant cette année que nous avons pu mettre en œuvre la campagne de communication spécifique pour agir sur la fréquentation et l'appropriation des parcs par les sérésiens des quartiers du projet. Nous avons donc utilisé différents types de récolte de données afin de les réunir et de les analyser en utilisant des métrologies inspirées d'études parallèles. Les premiers résultats montrent une tendance positive de nos actions. Les résultats finaux et vulgarisés seront présentés en 2023 lors de l'événement final.

4. Application mobile

Dans le cadre du projet, une application mobile est en cours de développement avec le partenaire Letsgocity. D'une part, cette « web application » est déjà utilisée pour communiquer sur les activités et avancées du projet à travers notre page www.aplacetobe-come.be

D'autre part, nous développons l'application pour la Ville de Seraing à travers l'appellation « Seraing en poche ». Celle-ci a pour but d'informer les citoyens sur tous les services mis à disposition dans leur quartier pour améliorer leur qualité de vie. Via cette application les citoyens pourront notamment retrouver par géolocalisation tous les espaces verts disponibles sur le territoire, les associations actives dans les différents domaines, les centres sportifs, les différents services proposés par le CPAS, les associations d'aide à l'emploi, les parkings, les commerces, les centres de prélèvements pour les prises de sang, ...

Un service de balade intègre toutes les balades visibles sur le territoire et permet de télécharger les fichiers à ouvrir dans une application GPS.

L'utilisateur de l'application sera également informé des dernières actualités de la Ville et pourra choisir des préférences afin d'être notifié de certains services comme l'horaire des trains/bus de son choix ou encore le passage des collectes de déchets. Enfin, un autre service a été ajouté sur l'application. Il s'agit de la possibilité de signaler tout problème sur la voie publique : des problèmes de voirie, des dépôts sauvages, des dégradations, ...

Pour ce projet nous travaillons en étroite collaboration avec les services communication et informatique de la Ville de Seraing. L'objectif étant que la Ville reprenne sa gestion à la fin du projet UIA.

5. Creative Stations

Ces lieux de rencontre et de création sont développés afin d'investir des bâtiments du quartier actuellement en friche pour y proposer des espaces partagés qui permettront de favoriser la rencontre et de développer des activités de participation citoyenne et associative.

L'année 2022 a été l'apogée du développement de notre Creative Station pilote « La Ruche à Projets » située Rue François 14. Durant cette année, pas moins de trois appels à projets d'occupation ont été lancés pour permettre aux Sérésiens et Sérésiennes de tester leurs projets et de proposer des activités aux habitants du quartier de Seraing Centre pour une période de trois mois et demi. La dernière occupation s'est terminée fin janvier 2023.

A travers des trois appels à projets nous avons eu 14 porteurs de projets, dont deux projets entrepreneuriaux, le reste étant des projets citoyens. Les activités réalisées étaient variées : ateliers de couture, cercles de paroles, ateliers pour enfants, ateliers de théâtre, dégustation de vin, cercle pour les entrepreneuses, salon de thé, activités pour les familles monoparentales, rencontre des comités de quartiers, ...

La rénovation du rez-de-chaussée de la Maison du Peuple, situé Rue A. Smeets 47, a démarré en mai 2022 et s'est terminée en mars 2023. Ce nouveau lieu accueillera les activités qui ont été lancées à la Ruche à Projets, mais aussi de nouveaux appels à projets d'occupation. Ceux-ci se feront en collaboration avec l'équipe d'animateur du Service Prévention de ce quartier.

6. Investissements

a. L'abri de jour

En plus de cette rénovation, nous avons aussi pour mission de construire un nouvel abri de jour le long de la rue Ferrer. Nous avons d'ailleurs pu poser la première pierre de ce chantier le 15/09/2022. Les travaux sont prévus d'être clôturés pour la fin du projet en août 2023.



b. Le médibus

Au sein de l'abri de jour, un garage va être construit pour y installer le médibus. Celui-ci vise différents objectifs :

- Améliorer la qualité de vie des personnes en situation de grande précarité qui vivent sur le territoire de Seraing et leur apporter des soins de première nécessité.
- Conseiller et orienter les usagers vers différentes structures qui répondent à leurs besoins.
- Encourager les personnes marginalisées à retisser les liens sociaux et de les aider à (ré)intégrer les structures existantes.
 - ⇒ Afin de toucher le public éloigné des structures d'aide et de soins.



3.6 POLLEC

Le 14 octobre 2013, la Ville de Seraing a signé la Convention des Maires, rejoignant plus de 6000 autorités européennes locales et régionales. Le but était d'atteindre l'objectif fixé par l'Union européenne : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020. Depuis, les objectifs des villes et du monde ont été revus à la hausse et visent à présent une réduction de 40% des émissions de CO2 d'ici 2030.

Le SPW, via son initiative POLLEC pour les villes wallonnes, a lancé à l'automne 2020, un appel à projet. Ce dernier visait, d'une part, à financer l'engagement d'un conseiller PAEDC à temps plein sur une période de deux ans, ainsi que de proposer un projet d'investissement faisant partie du plan d'action pour l'énergie durable établi par les communes wallonnes.

L'Arebs a répondu, pour le compte de la ville de Seraing aux deux volets de cet appel à projets. Un ETP a été obtenu pour mener la mission d'actualisation du PAED en un PAEDC (ajout du volet « adaptation » à la stratégie de réduction des émissions de GES et révision des objectifs climatiques à la hausse) ainsi que réaliser le suivi de la mise en oeuvre du plan la première année de sa validation. Une personne a été engagée à l'Arebs afin de mener à bien cette mission. Après quelques péripéties au niveau du personnel (4 personnes sont intervenues sur ce poste en 2 ans), 2022 a vu finalisation avec succès de la mission.

Un nouveau dossier a été introduit aux autorités POLLEC pour maintenir un poste de coordinateur plan climat pendant 4 ans (2023-2026), une réponse est attendue très prochainement.



3.7 PIV – Réseau de chaleur

Dans le cadre du dossier de la politique intégrée de la ville, l'Arebs s'est vue confier l'étude et la préparation du marché de la fiche relative à la mise en place d'un réseau de chaleur sur Trasenster. Ce dossier se base en effet sur l'étude de faisabilité réalisée par Arcadis et préalablement portée par l'AREBS. Faute d'avoir trouvé une personne à recruter pour porter le dossier un interne, l'Arebs a entamé un travail à ce niveau avec le bureau Legal Side à travers un marché conjoint avec la SPI. Début 2023, elle s'est aussi adjointe les services du Bureau Deplasse et associés au niveau technique.

Concrètement, l'idée est de lancer une procédure négociée pour rechercher un partenaire afin de mettre en place un contrat type DBFMO (design build finance maintain operate) avec cette dernière. L'objectif étant d'approvisionner à minima l'OM, la Mairie d'Ougrée, l'espace étudiants et de donner la possibilité aux exploitants de proposer des variantes de scope élargi (parc LD, Ateliers centraux, rue Trasenster, ...).

Pour tenir les délais PIV, le marché devrait être lancé pour fin 2024 et le réseau en place mi-2026.



Ce réseau de chaleur pourrait par la suite être complété d'un pôle de production et de partage d'énergie électrique via la mise en place d'une communauté d'énergie renouvelable.

3.8 PIV – Participation citoyenne

Dans le cadre de la PIV de la Ville, l'AREBS a également en charge l'Action n°10 « Cohésion sociale et démarches participatives ».

Le 21 mars 2022, une personne a été engagée. Sa mission est de mobiliser et d'encadrer les citoyens désireux de s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie, dans la redynamisation de leur quartier et dans les réflexions autour des prochains chantiers urbains. Le quartier d'Ougrée, et a fortiori d'Ougrée-bas, a été ciblé de manière prioritaire pour la mise en place de l'Action n°10 car de nombreux projets urbains y sont prévus ou en cours. Cette action complète ainsi les objectifs de la PDU car elle permettra d'intégrer de micro-projets citoyens aux grandes transformations de la ville et des quartiers prioritaires.

Entre mars et décembre 2022, plusieurs actions ont été réalisées autour du quartier d'Ougrée-bas :

- Un diagnostic du quartier
- Une séance d'information sur les chantiers en cours et à venir
- Des ateliers de réflexion thématiques
- Un 1^{er} projet de défis citoyens
- Une permanence dans le quartier



Diagnostic du quartier

En préambule à la mobilisation des citoyens, un travail de diagnostic a été effectué en vue de dresser un portrait du quartier et d'en identifier les atouts, les problématiques et les besoins.

Pour ce faire, différents outils ont été utilisés : des données statistiques, des entretiens individuels avec un panel varié d'une quinzaine d'acteurs d'Ougrée (associations, écoles, entreprises...), deux marches exploratoires, des ateliers de réflexion thématiques (cf. ci-dessous) ou encore des conversations de rue avec support.

Ce travail de récolte d'informations a été synthétisé dans un document accessible en ligne.

Des pistes d'action en lien avec ces enjeux y sont également relayées. Ces résultats sont en cours de diffusion auprès des acteurs concernés (collège communal, Eriges, architectes des projets dans le quartier, Spi, associations actives dans le quartier...).

Séance d'information « Ça bouge à Ougrée ! »

Le 9 juin, en partenariat avec la Maison de l'Urbanité de Liège et Eriges, nous avons organisé une séance d'information autour du quartier de gare d'Ougrée. L'objectif était triple : présenter les enjeux liés aux quartiers de gare, informer les citoyens des projets en cours et à venir dans le quartier et échanger autour de trois thématiques : le logement, la mobilité ainsi que les services et commerces manquants.

La séance d'information a été un succès. Elle a accueilli plus de 100 personnes, dont la moitié était des personnes habitant ou travaillant à Ougrée. Des ateliers en tournante ont été proposés aux participants afin de récolter leurs avis et leurs idées autour de 3 questions challenge. Les échanges ont été riches et ont notamment permis d'alimenter le diagnostic.

Projet de défis citoyens

D'août à octobre, nous avons lancé une première action mobilisatrice avec le projet [« Relèverez-vous le défi ? »](#). Nous avons proposé 10 défis ludiques et créatifs, ouverts à tous, pour aborder le quartier d'Ougrée-bas avec un autre regard : positif, créatif et personnel. Les participants pouvaient réaliser librement un ou plusieurs défis parmi photo, écriture, peinture, dessin, collage, collecte d'objets...

Deux moments structurés ont été organisés pour réaliser les défis. Le premier fut un studio photo autour du défi « Héros & héroïnes d'Ougrée », en partenariat avec le Photo Club de Seraing. Il eut lieu le 11 /09, lors de la brocante du Comité de quartier du Biez-du-Moulin et des Petits Communaux. La seconde activité fut une balade des friches, en partenariat avec le Syndicat d'initiative de Seraing. Elle eut lieu le 16/11 et a mobilisé une quinzaine de participants.

Au total, une soixantaine de participants se sont prêtés à l'exercice et près de 400 réalisations ont été récoltées. Parmi les organismes participants, on retrouve notamment l'Ecole des Trixhes I & III, le Photo Club Seraing, le Service de Prévention Ougrée, Eriges, l'Académie des Beaux-Arts de Seraing ou encore le SAS Compas-format de Seraing.

L'ensemble des réalisations ont été compilées pour réaliser six panneaux d'exposition grand format, exposés dans l'espace public à différents endroits du quartier jusqu'à fin 2024. Le vernissage s'est déroulé le 23 novembre et a rassemblé une trentaine de personnes, ainsi que l'Echevine de la Participation citoyenne. Un parcours est proposé au départ de la gare d'Ougrée.

Permanences

Depuis fin novembre, nous assurons une permanence dans le quartier deux jours par semaine. En effet, nous sommes présents au Centre René Delbrouck les lundis après-midi et jeudi toute la journée.

L'objectif est d'avoir un ancrage concret dans le quartier et un espace où les citoyens peuvent venir s'informer, partager leur avis et leurs idées, ou encore proposer des projets et être accompagnés dans leur mise en œuvre.

2023 voit la poursuite et l'amplification de ces activités

2023 a déjà vu le lancement du premier appel à projets citoyen sur Ougrée et la campagne d'appel à idées bat actuellement son plein. Un deuxième appel à projets sera lancé courant septembre. L'idée est de financer des projets de type « fresques », « potagers », « mobiliers urbains », ... d'un montant max de 5000 euros.

La mise en place d'un atelier de réflexion avec des citoyens autour de l'aménagement de la Halle centrale, future place publique au cœur du quartier d'Ougrée-bas (en partenariat avec Eriges et le Hub créatif de Seraing) est également prévu prochainement ainsi que l'intégration de l'exposition « Relèvez-vous le défi ? » dans le programme de l'événement Montmartre à Seraing.



3.9 Épicerie sociale

L'épicerie sociale a été ouverte en octobre 2021.

La raison d'être de ce projet est d'apporter une aide supplémentaire aux personnes en difficulté sur la ville de Seraing.

L'objectif premier est d'offrir un accès à une alimentation saine et variée pour un prix plus abordable aux personnes en situation de précarité.

Le nombre de demande d'accès a pratiquement été multiplié par 5 au cours de l'année 2022 en rapport à 2021. L'augmentation fulgurante des prix en est principalement la cause.

Les prix sont fixés à environs 50% des prix magasins. La part du budget allouée à chaque foyer est définie selon la composition de celui-ci. Un accès est octroyé pour 6 mois. Afin de pouvoir aider le plus de foyer possible des tournantes dans les accès sont réalisées.

Toute personne domiciliée à Seraing et pouvant prouver un faible pouvoir d'achat est susceptible d'être acceptée à l'épicerie sociale.

Entre en compte dans les critères d'octroi, les revenus mais également la composition du ménage et les charges réelles supportées par celui-ci.

L'épicerie sociale est située au numéro 13 de la rue Ferrer dans le quartier de Seraing centre. Ce lieu se veut stratégique pour 2 raisons, la première étant qu'il est au cœur d'un quartier précarisé. La seconde est que, contrairement au fonctionnement des antennes CPAS ou des colis alimentaires qui sont définis par quartiers, l'épicerie sociale est accessible aux personnes de tous les quartiers Sérésiens, d'où sa proximité avec la cité administrative et le cœur de Seraing.

Au cours de cette seconde année, l'assortiment des produits s'est étoffé, l'épicerie vend toujours des produits alimentaires non-périssables, d'hygiène et d'entretien mais également tout le nécessaire pour les bébés / enfants.

L'épicerie sociale se veut aussi un lieu de rencontre, d'échange et de soutien. La précarité engendre trop souvent un repli social et un isolement. Pour ce faire, toute personne qui vient faire ses achats à la possibilité de s'installer et de prendre un café. L'épicerie n'est pas seulement un magasin mais aussi un outil pour recréer du lien.

Au cours de cette année, l'accent a particulièrement été mis sur cette création et maintien du lien, ce moment d'échange a toute son importance au près d'une partie du public.

Un accompagnement social est mis en place lorsque les personnes le demandent :

- Démarches administratives générales
- Démarche administrative avec le service du CPAS
- Renseignement et réorientation vers des services spécifiques
- Etc.

Pour 2023 :

- Achat de frigos et distribution de fruits et légumes grâce à un subside RW
- Partenariat avec le magasin « le vert G » qui fera don grâce à un subside régional de produits frais et variés.

En conclusion :

La publicité et la communication mise en place ont portés leurs fruits aux vues de l'augmentation fulgurante des demandes d'accès et des mises en liste d'attente. Cette situation ne va évidemment pas aller en diminuant. L'augmentation de la précarité est malheureusement une réalité actuelle. Ceci est paradoxal étant donné que le financement communal de l'épicerie sociale fait l'objet d'une remarque du CRAC. Pour essayer d'anticiper de potentielles difficultés de financement, l'Arebs a introduit une demande de soutien dans le cadre des appels « aide alimentaire 2023 » de la Ministre de l'Action Sociale.

L'épicerie sociale est devenue pour une partie des clients un magasin de référence pour leurs courses.



3.10 Cristal Hub

Le Cristal Hub est l'espace de coworking de Seraing. Situé au 2^{me} étage du bâtiment du Quai Louva, l'espace de coworking a lentement repris en 2022 après 2 ans de pandémie ... Le projet a par ailleurs connu le départ de son gestionnaire au 1^{er} janvier 2022. Après quelques mois, une nouvelle gestionnaire est arrivée, mais a décidé de changer d'horizons avant même s'être bien appropriée le projet. Tout ceci s'est également cumulé avec l'arrêt total du soutien de la région aux espaces de coworking urbains via la suppression pure et simple des chèques-entreprises coworking.

Au vu de l'intérêt du projet et du dynamisme de la petite dizaine d'entreprises restées membres, il a été décidé de poursuivre malgré tout l'initiative. Mais, étant donné le manque actuel d'espace disponible pour développer le projet et le peu de moyens disponibles pour l'animer, dans ses nouveaux recrutements, l'AREBS n'a affecté qu'un cinquième temps à la gestion de l'espace et de ses membres.

Il reste différents projets dans les tiroirs, dont notamment le déménagement de l'espace dans l'ancienne Mairie d'Ougrée après rénovation de celle-ci et le développement d'offres d'accompagnement complémentaires à ce que fait Alpi. L'idée est de les faire redémarrer au moment opportun.



3.11 HUB Créatif

Le Hub créatif de Seraing est un projet qui a pour objectif de faciliter l'émergence de projets innovants pour le redéploiement économique du bassin sérésien. Ce projet, qui bénéficie d'un cofinancement du FEDER, est réalisé en étroite collaboration entre LIEGE CREATIVE et l'AREBS. Le but du Hub créatif est de favoriser la création de nouveaux projets économiques durables, porteurs de valeurs sociales, environnementales et économiques.



Pour atteindre cet objectif, le Hub créatif utilise des méthodes créatives pour encourager la collaboration entre différents acteurs du territoire, tels que les entreprises, les porteurs de projet, les associations, les milieux socio-culturels, le monde académique, les pouvoirs publics et les citoyens. Ces méthodes créatives incluent des techniques d'intelligence collective, de co-création, de design thinking et de brainstorming.



En 2022, le retour aux événements en présentiel a permis au Hub créatif de mettre en valeur les projets en cours sur le territoire en organisant des visites sur le terrain, ainsi que de favoriser la création de synergies entre les différents acteurs. L'équipe a réussi à organiser avec succès six conférences, douze groupes de travail, huit actions de transfert et un événement d'envergure au cours de l'année.

Parmi ces événements, on peut citer :

- Un groupe de travail axé sur la création d'animations pour un jeune public afin de stimuler l'éducation et l'engagement des plus jeunes sur les enjeux économiques et sociaux du territoire ;
- Un groupe de travail visant à explorer la revalorisation des tissus de l'entreprise Recytex pour favoriser l'économie circulaire et la durabilité ;
- Une action de transfert ciblant les porteurs de projets pour les aider à définir leur projet entrepreneurial unique ;
- Un groupe de travail visant à promouvoir les collaborations inspirantes entre entrepreneurs et créateurs pour encourager l'innovation et la création de nouveaux projets ;
- Un groupe de travail abordant l'électrification du parc automobile et les alternatives de mobilité douce pour les entreprises, dans une optique de développement durable ;



- Un groupe de travail intitulé « ça bouge à Ougrée » centré sur le projet de requalification urbaine du quartier de Trassenster ;
- Un événement d'ampleur dédié à la facilitation de l'accès aux soins de santé, en collaboration avec les acteurs du domaine de la santé ;
- Un groupe de travail portant sur le projet Smart District à Seraing et le développement de solutions innovantes dans le cadre d'un appel à projets ;
- Une action de transfert pour les porteurs de projets afin de les aider à explorer leur proposition de valeur ;
- Un groupe de travail dans le cadre du projet Rêvons Liège 2030 pour explorer les actions pour un futur durable et axé sur la transition ;
- Un groupe de travail visant à échanger les bonnes pratiques en matière de Plan Climat entre les entreprises du territoire ;
- Un groupe de travail explorant l'utilisation de la Fresque de la Renaissance Écologique pour susciter l'engagement collectif en faveur du développement durable ;
- Un groupe de travail centré sur la gestion des invendus alimentaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- Un groupe de travail portant sur le bilan de fin des Hubs créatifs, pour évaluer l'impact des actions menées et en tirer des enseignements pour l'avenir.

Le Hub créatif est financé dans le cadre de la programmation Feder 2014-2020 avec non-possibilité de reconduction dans le Feder 2021-2027. Il était donc prévu que les financements s'arrêtent fin 2022. Ainsi, la responsable de projet a quitté ses fonctions en août 2022 et le financement du projet LIEGE CREATIVE a pris fin en décembre 2022. Cependant, une réallocation des non-dépensés de la programmation a permis à l'Arebs d'obtenir un financement 2023. En conséquence, une nouvelle responsable de projet est arrivée en mars 2023 et la programmation a repris jusque fin d'année. Actuellement, l'équipe du Hub est composée d'une responsable de projet travaillant à temps partiel (4/5 ETP) et d'une assistante à temps partiel (1/3 ETP). Un groupe de travail sur l'innovation financière et sociale dans la transition énergétique des logements sociaux a déjà été organisé, et plusieurs groupes de travail sont prévus, notamment sur les thèmes de la culture, de la requalification urbaine (aménagement des halles centrales à Ougrée), de l'économie circulaire et de l'objectif proximité (ancienne prime créashop).

3.12 Territoire zéro chômeur de longue durée

A aussi été l'occasion pour l'Arebs de plancher sur de nouveaux projets. C'est ainsi qu'un projet « territoire zéro chômeur » a été déposé au FSE en mai 2022 avec le CPAS, le CESIP et les entreprises d'économie sociale de Seraing. Ce projet vise les demandeurs d'emploi inoccupés depuis au moins 2 ans de la Vallée Sérésienne. Le projet prône une approche complémentaire aux approches d'insertion socio-professionnelles déjà préexistantes de par son ancrage strictement local et son focus sur le projet professionnel du travailleur ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

Fin avril 2023, nous avons appris que le projet a été retenu dans son intégralité, soit pour un montant de plus de 4.000.000 euros, ce qui équivaut à la création d'une soixantaine d'emplois en CDI et en accord avec les compétences des travailleurs de la zone et des besoins locaux.

Le projet final doit être réintroduit pour fin juin. Etant donné, l'approche innovante, il reste encore un certain nombre de questions à solutionner au niveau du portage juridique notamment. Nous prévoyons la création du 1^{er} emploi effectif en septembre puis une progression rapide jusque fin 2026 (fin du projet). Un des points délicats à traiter est aussi bien évidemment la pérennisation d'un maximum d'emploi à l'arrière et à tout le moins la montée en compétences de chaque participant.



3.13 Récupération des invendus alimentaires

En mai 2023, l'Arebs a été remobilisée dans la réflexion relative à la gestion de la récupération/distribution des invendus alimentaires sur le territoire.

Ce dossier comporte 2 axes :

- Un axe investissement pour répondre aux défis logistiques (camionnette, hall de stockage, frigo, cuisine, ...). Un dossier a été introduit dans le cadre de l'appel « aide alimentaire 2023 » de la Ministre wallonne de l'Action Sociale afin d'obtenir un financement.
- Un axe personnel. A ce niveau, l'idée actuelle est de mener une réflexion sur la création d'une entreprise d'économie sociale sur la thématique alimentaire au sens large et en lien notamment avec le projet « territoire zéro chômeur de longue durée », mais aussi l'épicerie sociale, les ambitions en matière d'agriculture urbaine, ...



3.14 Développement de l'image du territoire sérésien

Dans le cadre de la réaffectation des budgets initialement prévus au plan de relance, l'Arebs s'est également vue confier une nouvelle mission par la Ville, celle de mieux communiquer sur les nombreux atouts du territoire et de rendre l'information accessible à tous.

Cette mission démarrera cet été via le recrutement d'une équipe projet. Etant donné la nécessité de garantir une cohérence avec la communication organisée via l'administration communale, le conseil communal a récemment validé le détachement partiel de Florence Detalle à la ville afin de coordonner les deux équipes et de garantir une vue globale de la communication.

